

L'accompagnement numérique des lycéennes en formation professionnelle : état des lieux et perspectives

Christelle ATOUBA AKAME,
FSE, Université de Yaoundé I,
krystymaur@yahoo.fr

Rodrigue CHEUMADJEU TCHOUAGA
FSE, Université de Yaoundé I,
cheumadjeu@yahoo.fr

Julia NDIBNU MESSINA ETHE
ENS, Université de Yaoundé I
ju_messina@yahoo.fr

Résumé

L'intégration des TIC dans le système éducatif camerounais marque également l'existence des centres multimédias dans certains établissements scolaires. Bien que ces outils numériques soient accessibles aux acteurs éducatifs, leur enseignement dans les collèges et lycées restent principalement limités à des usages bureautiques. Pourtant l'usage pédagogique de l'internet et plus loin des médias sociaux pourraient avoir un impact significatif sur la réussite scolaire des apprenants. Cet usage encadré présage beaucoup d'espoirs en termes de motivation des élèves et d'approches pédagogiques différentes, davantage centrées sur les apprenants en particulier les jeunes filles en formation professionnelle. La question à laquelle voudrait répondre la présente communication repose sur l'identification des solutions technologiques qui peuvent soutenir efficacement les apprentissages professionnels chez les lycéennes.

Mots clés : TIC, réseaux sociaux, approche pédagogique.

Introduction

Au cours des années 2000, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont fait leur apparition dans le système éducatif camerounais. L'internet et les médias sociaux ont généré des modifications importantes au regard des standards de communication, de comportement et de partages des ressources. Aujourd'hui, la technologie envahit le quotidien de l'homme, plus encore dans celui des jeunes. Parmi toutes les différentes technologies utilisées par ces derniers, l'utilisation WEB 2.0 et des médias afférents. Ces dernières années, de nombreux jeunes se sont accaparés de l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook, Whatsapp, Instagram, Tweeter, Youtube, Snapchat, pour ne citer que ceux-ci. Nous nous posons la question de savoir si la pédagogie via le numérique permet une

« bonne » transmission des savoirs professionnels aux jeunes apprenants plus précisément aux lycéennes ? Quand on sait aujourd'hui la marge de déviance et d'évasion féminines observée sur internet. Autrement dit, leur intégration innoverait-elle les méthodes d'enseignement des matières professionnelles chez la jeune fille ? Pour répondre à ces questions, nous situerons d'abord notre travail dans un contexte technologique, ensuite nous dégagerons une problématique et des objectifs. Dans une approche cognitiviste, nous analyserons les données et enfin nous ferons des propositions didactiques et technologiques.

1. Contexte de l'étude

Dans cette section, nous parlerons tour à tour du contexte social et du contexte technologique.

1.1 Contexte social

Malgré les efforts fournis par la communauté éducative, le gouvernement et les ONG, le taux de scolarisation de la jeune fille reste alarmant. Depuis 1996, le Cameroun s'est engagé à garantir une éducation primaire gratuite pour tous les enfants, tout en mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes masculin et féminin face aux opportunités, afin d'y assurer l'incorporation massive des jeunes filles. Préserver le droit de la femme à l'éducation consisterait à mettre en œuvre des moyens propres à assurer une éducation de qualité pour tous. L'UNICEF à cet effet propose d'être attentif à la situation particulière des jeunes filles, l'éducation de ces dernières consistant: « à scolariser davantage la jeune fille, à s'assurer qu'elle n'abandonne pas l'école et qu'elles possèdent les outils de base qui lui permettra de réussir dans la vie ». Les données mondiales sont en faveur de la formation professionnelle de la jeune fille, à l'exemple des appels à projets centrés sur le genre (IFADEM, 2019), des recherches et instituts axés sur le genre (CODESRIA) et l'exigence de la parité lors du recrutement à l'international. Qu'en est-il de la législation ?

1.1.1 La législation internationale

Dans l'engagement 5 de la déclaration de Copenhague, les nations unies se prononcent en ces termes :

« Nous nous engageons à promouvoir l'égalité et renforcer la participation et le rôle des femmes. Nous nous efforcerons d'aboutir à une représentation plus équilibrée des deux sexes dans les processus décisionnels, d'ouvrir pleinement aux femmes l'accès à l'éducation et nous éliminerons tous les obstacles qui les empêchent d'accéder à d'autres ressources productives ».

L'Education pour tous (EPT) a ainsi pour objectif principal de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de tout individu sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine sociale à travers un dispositif pertinent de qualité.

1.1.2 La législation nationale

Au-delà de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Cameroun a participé et a ratifié certaines conventions internationales telles que la Déclaration sur la Participation des Femmes à la Promotion de la Paix et de la Coopération Internationale et la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF). Des textes législatifs et réglementaires sont ainsi pris et insistent sur la nécessité et l'urgence de respecter les droits et les libertés des femmes. Le code pénal camerounais protège particulièrement la femme enceinte et interdit des dots élevées qui tendraient à chosifier ou à instrumentaliser la femme. Le code de travail stipule que tous les travailleurs soient soumis aux mêmes dispositions réglementaires en ce qui concerne les rémunérations et les libertés syndicales.

A l'article 7 de la Constitution, il est clairement écrit :

« L'Etat garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinion publique, philosophique et religieuse, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique ».

Aussi, du 21 au 25 janvier 1991 dans le cadre d'une table ronde sur l'Education de Base pour Tous, le Gouvernement du Cameroun allait-il adopter la Déclaration de Politique Générale d'Education de Base Pour Tous. Faisant ainsi siens les objectifs de l'EPT, le Cameroun dégage, au regard de ses spécificités, des principes et des priorités qui permettent à la femme de pouvoir bénéficier d'une formation qui répond à ses besoins éducatifs fondamentaux. Il est prévu que pendant sa scolarisation, la fille accède aisément aux outils d'apprentissage (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution des problèmes) et aux contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, attitudes, valeurs) dont l'être humain a besoin pour développer tous les aspects de sa personnalité. Les Etats Généraux de l'Education tenus en 1995 à Yaoundé ont posé un diagnostic sans complaisance, suite auquel, par la Loi d'Orientation de l'Education N° 98/004 du 14 Avril 1998, le Cameroun s'est résolument engagé à redynamiser son système éducatif en redéfinissant la communauté éducative et les rôles dévolus à chacun de ses membres. L'Etat s'efforce de lutter contre l'exclusion scolaire en réduisant les inégalités d'origine géographique et en enrayant les obstacles à l'éducation des filles. La lutte contre l'exclusion scolaire permettra à la fille, même handicapée (économique, physique, ou sensorielle) d'accéder à l'école. Les conseillers d'orientation sont formés et interviennent quotidiennement dans les établissements à travers les stratégies d'écoute, de diagnostic et d'aide. Les placements sont négociés pour celles qui présentent un handicap profond. Les centres médico-sociaux sont également ouverts et appelés à travailler en étroite collaboration avec ces conseillers. Avec la réduction des inégalités d'origine géographique l'Etat va s'atteler à une égale répartition de l'offre de formation sur tout le territoire national. Les politiques d'affectation des personnes, des structures d'accueil, des équipements scolaires et d'accès aux ressources éducatives devront refléter cette préoccupation.

L'Etat a identifié des freins qui entravent le développement de l'éducation des filles tels que : les traditions socio-culturelles véhiculant des stéréotypes sur la condition de la femme ; le mariage et les grossesses précoces ; l'absence d'une perception favorable de l'école moderne par les parents ; l'intense exploitation des filles dans les travaux agro-pastoraux et

ménagers ; la pauvreté des familles qui sont obligées d'opérer des choix sur l'enfant à envoyer à l'école, choix pour la plupart favorables aux garçons. Pour lever ces obstacles qui rendent le milieu scolaire nocif aux filles, une vaste campagne de sensibilisation de toutes les couches de la population a été menée. L'UNICEF appuie les efforts du Gouvernement avec l'initiative « Ecole amie des filles » qui permet une éducation de qualité et contribue à l'augmentation de la scolarisation des filles en améliorant le cadre d'apprentissage par une invitation à la participation.

1.2 Contexte technologique

En théorie, il est difficile de fournir une définition universelle de ce qu'est "les réseaux sociaux". Nous pouvons définir les réseaux sociaux comme une communauté d'individus reliés entre eux par différents centres d'intérêts, qui peuvent en conséquence échanger et partager des liens, des textes, des messages, des images, vidéos, ... Les réseaux sociaux sont des moyens de choix pour s'informer, collaborer et réaliser des productions. Ils permettent à l'enseignant de diversifier ses méthodes de diffusion des contenus et d'évaluation ; ils donnent aussi à l'élève l'occasion de développer des habiletés de communication, d'être autonome et responsable. Populaires et polyvalents, ces technologies issues du web utilisent des techniques de communication aisément accessibles pour faciliter les interactions et permettre la création, l'échange et la diffusion des contenus générés par les utilisateurs. Une éducation citoyenne du 21^e siècle implique une éducation aux médias sociaux et aux technologies de l'information et de la communication ; puisqu'elles contribuent à la formation du citoyen, les institutions ont un rôle à jouer dans la responsabilisation de l'élève et dans le développement de ses compétences technologiques. L'utilisation appropriée des médias sociaux dans les cours est susceptible de pousser les enseignants à adopter de nouvelles postures pédagogiques (Béziat, 2012), à modifier leur conception de l'apprentissage, de l'enseignement et de la relation avec les élèves. Alava (1998) soutient que l'adoption par l'enseignant d'une médiation technologique peut le conduire à reconsidérer la part d'initiative des élèves dans le rapport enseignement-apprentissage. Pour Jézégou (2009), le changement le plus significatif de l'environnement éducatif technologisé renvoie à l'autonomie plus large des apprenants à travers les libertés de choix qui leur sont offertes. Par ailleurs, dans le milieu scolaire, les réseaux sociaux constitueraient une manière de relier tous les élèves entre eux, voire même les enseignants et les parents, afin qu'ils partagent leurs intérêts et leurs apprentissages, qu'ils posent des questions, qu'ils communiquent leurs difficultés, qu'ils s'entraident les uns les autres.

Après avoir étudié le contexte de l'étude, dans lequel nous avons parlé des contextes académique et technologique, nous allons nous intéresser à la problématique de notre étude.

2. Problématique

Il y a une tension entre la culture numérique des jeunes (filles en particulier) et la culture scolaire. Cela signifie que si l'on souhaite que les outils numériques rendent les apprentissages plus efficaces, il est nécessaire que les contextes dans lesquels ils sont

utilisés évoluent. La forme scolaire actuelle avec son cloisonnement disciplinaire et la pédagogie transmissive qui prédomine n'est pas propice à l'utilisation des outils numériques qui permettent la collaboration, les interactions ou encore l'individualisation (Poyet, 2011). C'est la raison pour laquelle nous nous demandons : peut-on garantir que l'encadrement pédagogique de la jeune fille avec les réseaux sociaux sera efficace ? Doit-on légiférer pour un usage fructueux et contrôlé des réseaux sociaux en environnement scolaire ? Quelles technologies accessibles mettre en avant dans ce contexte de formation professionnel au moyen des réseaux sociaux ?

3. Cadre théorique

Dans le cadre de notre travail, nous étudierons deux théories : la motivation et le socioconstructivisme.

3.1 La motivation

La motivation dans l'éducation est l'un des aspects essentiels dont il faut tenir compte. Un système éducatif qui aide les élèves à faire face à leurs tâches et à relever leurs défis est nécessaire pour parvenir à un apprentissage de qualité. Pour ce faire, il faut procéder à une analyse exhaustive de ces aspects motivationnels. L'existence d'une grande variabilité interpersonnelle est la première question à garder à l'esprit lorsque nous parlons de motivation dans l'éducation. Cela signifie que chaque élève a à la fois des motifs et un processus de motivation différent. Pour cette raison, il n'existe pas de stratégie magique unique qui motive tous les élèves de la même manière, mais une étude des facteurs de variabilité peut nous aider à résoudre ce problème. On peut alors voir la motivation comme l'ensemble des facteurs déterminants l'action et le comportement d'un individu pour atteindre un objectif ou réaliser une activité. Selon le dictionnaire Larousse « *la motivation c'est un ensemble de facteurs qui déterminent le comportement d'un agent économique* ».

Selon la définition théorique donnée par Rolland Viau, la motivation dans un contexte d'apprentissage est « un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but ». Dans son livre, nous apprenons que la motivation n'est pas aussi spontanée que la passion et qu'il y a différentes variables en jeu qui influencent l'apprentissage de l'élève. Viau insiste sur le fait que les relations pédagogiques entre l'enseignant, les élèves et les disciplines sont affectées par des facteurs extérieurs qui sont entre autres :

- Les variables relatives à la famille
- Les variables relatives à l'apprenant
- Les variables relatives à l'institution
- Les variables relatives à l'enseignant
- Les variables relatives à la société

La motivation en contexte scolaire est sans doute l'un des plus importants déterminants des performances scolaires. A la base et de façon innée, tout individu, selon ce

que soutiennent Deci et Ryan (2002), cherche à satisfaire trois types fondamentaux de besoins psychologiques : les besoins de compétence, les besoins d'autonomie, les besoins d'affiliation. Dans leur théorie d'autodétermination, Deci et Ryan distinguent trois principaux types de motivation : la motivation intrinsèque (selon eux est la motivation de niveau supérieur : être motivé intrinsèquement signifie que l'on agit pour atteindre un but, cette motivation est liée aux activités professionnelles de la jeune fille, le désir de faire pour découvrir, réussir... Lorsque l'élève est motivé intrinsèquement il fait l'action pour elle-même et pour tout ce qu'elle peut lui apporter ; l'élève n'attend aucune récompense externe, le seul plaisir sera la satisfaction d'avoir fait.) ; la motivation extrinsèque ; l'amotivation. Seule la motivation intrinsèque nous intéresse dans le cadre de notre communication car elle permet de circonscrire les raisons pour lesquelles les lycéennes choisissent une filière particulière au détriment de telle autre professionnelle et s'adonnent aux études professionnelles.

3.2 Le socioconstructivisme

D'après Vygotsky, la construction d'un savoir bien que personnelle s'effectue dans un cadre social. Les informations sont en lien avec le milieu social, le contexte et proviennent à la fois de ce que l'on pense et de ce que les autres apportent comme interactions. Dans une perspective socioconstructiviste, on s'attache à ce que ce soit l'élève qui construise en partie son parcours d'apprentissage par l'intermédiaire de ses activités et de ses représentations initiales. Celles-ci et la façon de les faire évoluer, quitte à les bousculer, pour qu'il découvre et accepte un nouveau concept sont au cœur du processus d'apprentissage. Ce modèle est donc centré sur l'élève et les relations sociales qu'il entretient avec son environnement proche (famille, relations, groupe de travail...). Il privilégie les démarches inductives qui partent d'une observation, d'un constat, d'une situation connue, et passent par une situation-problème amenant l'élève ou son groupe de travail à développer des stratégies propres d'investigation et de résolution. La mise à disposition d'un tel environnement, qui, au niveau pédagogique, permet une véritable avancée, passe au niveau technique par l'utilisation d'un réseau local, de plates-formes de travail collaboratif permettant de partager toutes les ressources et toutes les productions (de type Moodle, MonDesk ou autres). Si la maîtrise didactique et pédagogique de cet environnement n'est pas simple, en revanche il devient relativement facile pour tout enseignant de gérer un espace de travail permettant de construire et de suivre des parcours de formation plus ou moins individualisés, de collaborer en ligne avec d'autres enseignants pour produire des contenus, de suivre la progression de ses élèves, de communiquer avec un groupe ou un élève.

4. Méthodologie

La recherche que nous effectuons, dans le cadre de notre étude, est une recherche action. A partir du degré de dépendance ou d'indépendance entre nos deux variables d'étude, que sont le suivi de la formation professionnelle des lycéennes impliquant les réseaux sociaux, à travers les informations recueillies à l'aide du questionnaire administré aux lycéennes dans les différentes plateformes. Un entretien semi-directif vis-à-vis des enseignants, qui s'est déroulé en ligne et en présentiel.

4.1. Les hypothèses de recherche

Notre étude développe une hypothèse de recherche générale qui, elle-même comprend deux hypothèses secondaires.

- **Hypothèse principale**

Notre hypothèse principale est : le suivi pédagogique impliquant les réseaux sociaux participe au développement cognitif de la lycéenne. Ainsi formulée, l'hypothèse générale de par son caractère abstrait ne permet pas au chercheur d'amorcer d'emblée son travail de recherche ; d'où la nécessité d'envisager sur l'opérationnalisation en l'éclatant sous forme d'hypothèses secondaires.

- **Hypothèses secondaires**

Ainsi nos hypothèses secondaires sont :

- **H.S 1** : L'implication des réseaux sociaux dans l'accompagnement pédagogique des lycéennes favorise leur intérêt pour l'école.
- **H.S 2** : Le réseau social utilisé motive la lycéenne dans l'acquisition des savoirs

4.2 Champ D'étude

Toute étude quelle qu'elle soit, se doit d'être menée sur un territoire bien défini (une organisation, une entreprise, une société, une institution...). Il est important de circonscrire notre champ d'étude, ceci dans le but d'obéir non seulement à la déontologie de la recherche scientifique, mais aussi d'analyser profondément le problème posé par notre thème. Pour notre enquête, nous avons retenu des élèves de lycée d'enseignement technique dans la ville de Yaoundé. Nous avons choisi ce cadre d'étude par rapport à la facilité qui nous a été offerte de mener au mieux notre enquête.

4.4. Population d'étude

Notre population statistique est constituée de 80 individus répartis comme suit dans ce tableau :

Tableau 1 : répartition de la population d'étude

Dénomination	Effectifs
Enseignants	13
Elèves	76
Total	89

4.5 Technique d'échantillonnage

Il s'agit ici de traiter du plan d'échantillonnage et de l'instrument utilisé pour recueillir les informations.

4.5.1 Constitution de l'échantillon

Notre échantillon est constitué des lycéennes de classe de première et terminale, et des enseignants de ces établissements et d'ailleurs.

4.5.2 Méthode d'échantillonnage

Cette méthode consiste à sélectionner des unités d'échantillonnage. Choisir une méthode d'échantillonnage, c'est se prononcer sur la façon de trier les unités d'échantillonnage. A cet effet, on distingue plusieurs méthodes pouvant permettre de sélectionner l'échantillon notamment :

- **La méthode probabiliste:** c'est une méthode par laquelle tous les sujets de la même taille ont une équiprobabilité d'être choisis et tous les éléments de la population ont une chance égale de faire partie intégrante de l'échantillon. Parmi ses variantes, nous avons la méthode par groupe, la méthode aléatoire simple, la méthode d'échantillonnage systématique, la méthode stratifiée et la méthode par étape.
- **La méthode non probabiliste:** ici le choix ne se fait plus au hasard. Le choix de ces méthodes repose sur les critères définis en avance par le chercheur.

Ainsi par le souci d'obtenir rapidement l'information, nous avons utilisé la méthode non probabiliste. Et pour appliquer cette méthode, nous allons voir la technique de collecte de données.

5. Technique de collecte des données

De prime abord, il convient de justifier le choix du type de recherche retenu afin de mieux appréhender la méthode de collecte des données.

5.1. Choix du type de recherche

Il existe trois principaux types de recherche à savoir ; la recherche causale, la recherche descriptive et la recherche exploratoire. Pour notre enquête, nous avons choisi d'appliquer la recherche exploratoire car elle consiste pour le chercheur en une démarche par laquelle il doit aboutir à des propositions des résultats théoriques entre les concepts et / ou d'envisager de nouveaux concepts dans un champ théorique donné. En effet, si le problème n'est pas clairement défini et identifié, on débute par ce type de recherche.

5.2. Choix de la méthode de collecte des données

Eu-égard de notre choix sur la recherche exploratoire, à tout type de recherche correspond une méthode adéquate de collecte de données. La méthode adoptée dans notre travail a pour but de générer des données pertinentes à la résolution du problème que nous étudions. A cet effet, nous avons réalisé cette enquête auprès de la population cible.

5.3. Instrument de collecte des données

Par volonté d'analyser des faits pour cette étude, nous avons utilisé comme instruments de collecte des données les questionnaires : un pour les enseignants et l'autre pour les lycéennes. La technique de collecte de données ainsi présentée, nous allons nous intéresser à l'enquête.

6. L'enquête

Un questionnaire peut être administré de trois façons, notamment : par enquête personnelle, par téléphone et par poste. Dans ce cas, le choix de la méthode d'administration du questionnaire aura des conséquences non seulement sur la structure même du questionnaire, mais également sur l'information obtenue et sa qualité.

Afin d'éviter toute confusion, nous avons décidé d'administrer le questionnaire. C'est-à-dire de manière directe selon que l'enquêté était disponible à répondre sur le champ, ceci pour les élèves, les enseignants quant à eux seront soumis à un procédé semi-directif.

6.1 Administration des questionnaires et difficultés rencontrées

Nous avons contacté 13 enseignants de la ville de Yaoundé, qui ont reçus des questionnaires à administrer à leurs élèves de sexe féminin.

D'une manière générale, la collecte des données n'a pas été une tâche aisée en raison de l'échéancier serré. Malgré ces difficultés, la totalité de nos questionnaires nous a été retourné et la majorité de la population enquêtée a bien coopéré.

6.2 La technique d'échantillonnage

L'échantillonnage est un processus de détermination et de constitution d'un échantillon. C'est donc une partie restreinte de la population mère sur laquelle seront vérifiées les hypothèses dans le but de généraliser les résultats d'où le principe de la déduction. Elle est soit probabiliste, fondé sur un tirage au sort dans la liste de la population ; soit empirique, quand on ne possède pas la liste. Notre choix s'est porté sur la méthode empirique, l'approche empirique est constituée par la méthode de quotas. C'est une méthode de sélection par choix raisonné et donc par convenance.

7. Présentation de quelques résultats

A l'issu de l'enquête menée auprès des élèves d'une part, il en ressort les états ci-après :

Q1	Utilisez-vous des logiciels dans certaines matières à l'école ?	R1	100% OUI
Q2	Utilisez-vous ces même logiciels en dehors de l'école (A la maison ou ailleurs par exemple)?	R2	3,69% ont répondu OUI

Q3	Est-ce que le seul usage des logiciels en classe est suffisant pour la maîtrise de ces leçons pratiques ?	R3	72,5% NON
Q4	Est-ce que vous faites des cours en ligne pour appuyer vos cours en classe	R4	27,8% OUI
Q5	Si OUI, quelle (s) plateforme (s) utilisez-vous ?	R5	100% Whatsapp
Q6	Si OUI, Comment ça se passe ?	R6	100% répondent que les cours et vidéo sont envoyés via whatsapp.
Q7	Si OUI, Etes-vous propriétaire du mobile vous permettant d'accéder à ces contenus sur whatsapp ?	R7	76% ont répondu utiliser le téléphone des parents ou tuteurs
Q8	Etes-vous membre d'un groupe Facebook ou Whatsapp pour votre spécialité créée par l'école ?	R8	73,2% NON
Q9	Etes-vous membre d'un groupe Facebook ou Whatsapp pour votre spécialité en ligne ?	R9	41% OUI
Q10	Comprenez-vous bien les leçons dispensées en ligne par rapport aux leçons en présentiel ?	R10	14,58% affirment comprendre
Q11	Quelle est selon vous l'obstacle à la réussite de l'enseignement à distance:	R11	83% se plaignent du coût d'internet à réclamer constamment aux parents et 35.16% affirment que la tentation à la distraction est plus grande sans suivi.

Au regard de ces résultats, il se dégage une non-familiarisation avérée aux dispositifs TIC, une habitude nouvelle (alternative à l'enseignement présentiel) non encore captée, et une gestion évasive du temps imparti à la formation. Ici, l'élève reste enthousiaste, mais les manquements suscités ne sont pas à ignorer.

Par ailleurs, ayant soumis quelques enseignants, acteurs dans le processus d'enseignement en ligne, il en résulte :

32% OUI	R1	Dispensez-vous des enseignements en ligne ?	Q1
---------	----	---	----

100 % pour whatsapp	R2	Quel outil utilisez-vous pour l'enseignement à distance avec vos élèves?	Q2
100% NON	R3	Avez-vous été formé à l'utilisation pédagogique des technologies utilisées	Q3
99% déposent des contenus et répondent éventuellement aux interrogations laissées par les élèves.	R3	Comment se déroule la leçon en ligne ?	Q4
100% OUI	R5	Pouvez-vous vérifier que l'objectif a été atteint avec cette méthode d'enseignement ?	Q5
84,98 % parlent des notes	R6	Si oui, par quels indices ? -les notes -les questions posées par les élèves	Q6
97,87% soumettent des épreuves aux travaux pratiques à faire à la maison	R7	Quelle méthode utilisez-vous pour évaluer les élèves en ligne de sorte à mesurer l'acquisition convenable des savoirs et/ou des savoir-faire ?	Q7
100% NON	R8	Pouvez-vous vérifier que le travail rendu est bel et bien fait par l'élève et non pas par une tierce personne?	Q8
43,6% répondent OUI	R9	Avez-vous l'impression que cet apprentissage par le numérique intéresse vos élèves ?	Q9
Cout d'internet, habitudes et cultures pas encore totalement intégrées. On ne peut pas suivre plus de 257 élèves via whatsapp	R10	Si NON, Quel est le problème ?	Q10

A l'issu de cette enquête effectuée auprès du corps enseignant en charge des enseignements à distance, il en ressort que les enseignants contribuent favorablement pour une bonne transmission des enseignements à distance, cependant l'environnement technologique n'est pas entièrement à l'avantage de La lycéenne.

Discussion

L'objectif principal des administrations scolaires qui est celui d'imprégner les jeunes apprenants non seulement aux outils technologiques mais aussi à l'éventail de connaissances complémentaires disponibles en ligne, se heurte à toutes formes de difficultés si l'on s'en tient aux retours d'expérience relevé par les élèves pratiquants.

D'une part, l'expérience élève :

Pour les questions 1; 2 et 3, Il en ressort une effectivité de la volonté de l'élève à apprendre par les voies digitales.

Les questions 4 à 11 démontrent que les élèves forts familiers à la plateforme d'apprentissage Whatsapp trouvent un intérêt à posséder une banque de ressources éducatives pouvant être exploitée en temps opportun. De la même façon, cette forte liberté qu'ont les élèves dans l'usage du réseau social whatsapp les rendraient aussi déviants dans l'orientation initiale de son usage pour consolider sa formation professionnelle, par ailleurs le défaut de budget pour l'internet encore coûteux dans nos pays et la possession d'un smartphone par les élèves pas forcément un acquis sont les difficultés auxquelles font face les lycéennes.

D'autre part, l'expérience enseignant :

L'enseignant bien qu'enthousiaste à posséder une communauté avec laquelle construire les connaissances, qu'il encadre et enrichie de contenus complémentaires tous les jours comme le stipulent les questions 1 à 6, n'est nullement formé ni aux technologies à utiliser en environnement d'apprentissage à distance, ni à la méthode à recourir pour rendre efficace cette formation. Il semble donc être à une approche spontanée et quasi-intuitive en ligne calquée sur le modèle d'apprentissage traditionnelle dont le rendu et les paradigmes ne sont plus forcément les mêmes telles que décrites aux questions 7 à 9. Les mêmes causes engendrant les mêmes effets, les enseignants aussi se heurtent au déficit financier pour recharger la connexion internet bon débit et volume constant (Question 10), mais encore plus la limite d'utilisateurs (257 membres) imposée par Whatsapp. L'enseignant devra développer une nouvelle manière d'enseigner pour une bonne transmission des leçons via ces réseaux, et cette nouvelle pédagogie devra s'adapter à l'environnement scolaire.

Dans les 2 expériences, la volonté n'est pas absente, la motivation encore moins et sur cet angle de vue, Viau interroge la motivation en contexte scolaire et affirme que les NTIC ne sont pas motivantes en elles-mêmes, notamment une fois passé l'effet nouveauté. Par contre, elles ont un fort pouvoir motivationnel, sous certaines conditions : l'élève doit percevoir d'une part la valeur de l'activité pédagogique et d'autre part qu'il est assez compétent ; il doit aussi avoir un certain contrôle sur le déroulement de l'activité (Viau, 2009). Le débat pédagogique revient sur le devant de la scène avec le numérique, mais la nature même de ces technologies fait débat : sont-elles des outils d'apprentissage ou provoquent-elles des changements importants dans les infrastructures de l'apprentissage, auquel cas il convient de repenser les relations entre pédagogie et société, entre enseignant et élève, entre savoir et participation (Livingstone, 2012). Sanchez opte pour la deuxième option et estime que l'on n'assiste pas seulement à une numérisation de pratiques préexistantes, mais aussi à l'émergence de nouvelles pratiques centrées sur l'apprenant (Sanchez, 2002). Mais il nous semble que l'art de la pédagogie ne change pas fondamentalement, qu'il revient toujours à chaque enseignant de s'interroger sur la meilleure adéquation possible entre un savoir et ses

élèves, sur le meilleur moyen d'apprendre, de découvrir, de comprendre, d'approfondir. Ce n'est pas la pédagogie qui change, c'est le monde dans lequel nous évoluons qui met à notre disposition de nouveaux outils, qu'il faut apprendre à maîtriser, mais qui n'éviteront jamais aux enseignants de se poser la question fondamentale de la médiation pédagogique entre un élève et des savoirs, avec ou sans le numérique. Du coup un programme de soutien pourrait être annoncé par les opérateurs de téléphonie pour lutter contre la défaillance budgétaire.

CONCLUSION

Notre étude portait sur le suivi de la formation professionnelle des lycéennes impliquant les réseaux sociaux, nous avons montré que les liens entre technologies et pédagogies ne se laissent pas appréhender facilement. Cependant, les réseaux sociaux présentent un potentiel indéniable en tant qu'outils et supports pour l'enseignement et l'apprentissage des lycéennes, mais aussi comme cible même de la formation. Comme toute méthode d'enseignement, l'intégration pédagogique des réseaux sociaux comporte plusieurs avantages qui sont notamment : éduquer aux médias écrits et audiovisuels, développer l'esprit critique, entraîner à une écriture socialisée, favoriser la continuité pédagogique, inciter à l'autonomie et à la prise de confiance par les échanges entre pairs, entretenir la motivation, faciliter l'apprentissage. Le revers de la médaille devra être un défi relevé et mesuré par les entités éducatives en charge de mener à bien cet exploit ; surtout au niveau de l'opportunité supplémentaire d'autodidactie qui change la jeune fille et la pousse à apprécier l'école comme un milieu de concrétisation de ses idéologies..

Bibliographie

- Béliveau Guy (2011). *Impacts de l'usage des TICE au collégial*. Trois Rivières : Cegep Trois Rivières.
- Béziat, J. (2012). « Former aux TICE : entre compétences techniques et modèles pédagogiques », *Revue Internationale des technologies en pédagogie universitaire*, n°9 (1-2), p.53-62.
- Cros Françoise, Poumay Marianne & Van de Poël Jean-François *et al.* (2010). *Bilan critique en matière d'utilisation pédagogique des NTIC dans le secteur de l'éducation*. Sèvres : Agence française pour le développement.
- Deci, E. et Ryan, R. (2002). *Handcook of self-determination research*. Rochester, NY: university of Rochester Press.
- Jézégout, A. (2010) « Se former à distance : regard sur les stratégies d'autorégulation environnementale d'étudiants adultes », *Savoir*, n°24, p.79-99.
- Kambouchner, D., Meirieu, P., Stiegler, B. (2012). *L'école, le numérique et la société qui vient*. Mille et une nuits.
- Law Nancy, Pelgrum Willem J. & PlompTjeerd (2008). *Pedagogy and ICT use in schools around the world: Findings from the IEA SITES 2006 study*. New York : Springer.

- Livingstone Sonia (2012). « Critical reflections on the benefits of ICT in education ». *Oxford Review of Education*, vol. 38, n° 1, p. 9-24.
- Sanchez Éric (2012). « Technologies numériques : Un nouveau référentiel pour l'école ». *Les cahiers pédagogiques*, n° 498, p. 15-16.
- TamimRana M., Bernard Robert M. & Borokhovski Eugene *et al.* (2011). « What Forty Years of Research Says About the Impact of Technology on Learning : A Second-Order Meta-Analysis and Validation Study ». *Review of Educational Research*.
- UNICEF (1995). *Initiative pour l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du centre: Réalisations et enseignements pour l'avenir*. Abidjan : UNICEF.
- Wolf Maryame (2009). « The importance of deep reading ». In Scherer Marge (dir.). *Challenging the Whole Child: Reflections on Best Practices in Learning, Teaching, and Leadership*. Alexandria : Association for Supervision and Curriculum Development (ASCD).